DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
COMMUNE DE CHAUVIGNE
35490

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 035-213500754-20260129-20260102-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUVIGNÉ 35

++

L'An deux mil vingt-six le 29 janvier à 20 heures

Le Conseil Municipal de CHAUVIGNÉ, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Chauvigné en séance publique sous la présidence de :

Mr Henri RAULT, Maire de Chauvigné,

Nombre de conseillers municipaux en exercice :

Etaient présents : 10

H. Rault, P. Souchu, , T. Fretay, J. Hodouin, E. Chevalier, C. Duchêne, J. Brézel, V. Elshout, A. Coudray, S. Servais,

Etaient absents : 2

M. Gazengel, S. Battais,

Etaient excusés : 0

Madame Coudray a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : 23 janvier 2026

Date d'affichage : 23 janvier 2026

****

Délibération 2026-01-02

Objet : devis étude de sol lotissement le Bosquet phase 2

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les devis de réalisation d'une étude de sol sur le projet de lotissement le Bosquet 2.

- Entreprise C SOL de Dingé : montant 1729.00 € HT soit 2074.80 € TTC
- Entreprise Fondouest de Saint-Grégoire : montant 3245.00 € HT soit 3894.00 € TTC

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le conseil municipal choisit la proposition de l'entreprise C Sol et valide le devis à l'unanimité.

Le registre dûment signé. Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire
H. RAULT

MAIRIE DE CHAUVIGNÉ
ILLE-ET-VILAINE